



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE

Quarante-deuxième session

2021

Rapport de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (21-22 septembre 2020)



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

NERC/20/REP

RAPPORT

Mascate
(Sultanat
d'Oman)

21-22
septembre 2020

(En ligne)

Trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2020

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à l'adresse www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org.

États Membres de la FAO dans la région Proche-Orient

Afghanistan	Jordanie	Qatar
Algérie	Kirghizistan	République arabe syrienne
Arabie saoudite	Koweït	République islamique d'Iran
Azerbaïdjan	Liban	Somalie
Bahreïn	Libye	Soudan
Chypre	Malte	Tadjikistan
Djibouti	Maroc	Tunisie
Égypte	Mauritanie	Turkménistan
Émirats arabes unis	Oman	Turquie
Iraq	Pakistan	Yémen

Lieu et dates des précédentes sessions de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

Première	- Le Caire (Égypte), 2-14 février 1948
Deuxième	- Bloudane (Syrie), 28 août - 6 septembre 1951
Troisième	- Le Caire (Égypte), 1-9 septembre 1953
Quatrième	- Damas (Syrie*), 10-20 décembre 1958
Cinquième	- Téhéran (République islamique d'Iran), 21 septembre - 1 ^{er} octobre 1960
Sixième	- Tel Amara (Liban), 30 juillet - 8 août 1962
Septième	- Le Caire (Égypte**), 19-31 octobre 1964
Huitième	- Khartoum (Soudan), 24 janvier - 2 février 1967
Neuvième	- Bagdad (Iraq), 21 septembre - 1 ^{er} octobre 1968
Dixième	- Islamabad (Pakistan), 12-22 septembre 1970
Onzième	- Koweït (Koweït), 9-19 septembre 1972
Douzième	- Amman (Jordanie), 31 août - 9 septembre 1974
Treizième	- Tunis (Tunisie), 4-11 octobre 1976
Quatorzième	- Damas (Syrie), 9-16 septembre 1978
Quinzième	- Rome (Italie), 21-25 avril 1981
Seizième	- Nicosie (Chypre), 25-29 octobre 1982
Dix-septième	- Aden (Rép. dém. pop. du Yémen), 11-15 mars 1984
Dix-huitième	- Istanbul (Turquie), 17-21 mars 1986
Dix-neuvième	- Mascate (Oman), 13-17 mars 1988
Vingtième	- Tunis (Tunisie), 12-16 mars 1990
Vingt et unième	- Téhéran (République islamique d'Iran), 17-21 mai 1992
Vingt-deuxième	- Amman (Jordanie), 3-6 juillet 1994
Vingt-troisième	- Rabat (Maroc), 26-29 mars 1996
Vingt-quatrième	- Damas (République arabe syrienne), 21-25 mars 1998
Vingt-cinquième	- Beyrouth (Liban), 20-24 mars 2000
Vingt-sixième	- Téhéran (République islamique d'Iran), 9-13 mars 2002
Vingt-septième	- Doha (État du Qatar), 13-17 mars 2004
Vingt-huitième	- Sanaa (République du Yémen), 12-16 mars 2006
Vingt-neuvième	- Le Caire (Égypte), 1-5 mars 2008
Trentième	- Khartoum (République du Soudan), 4-8 décembre 2010
Trente et unième	- Rome (Italie), 14-18 mai 2012
Trente-deuxième	- Rome (Italie), 24-28 février 2014
Trente-troisième	- Rome (Italie), 9-13 mai 2016
Trente-quatrième	- Rome (Italie), 7-11 mai 2018
Trente-cinquième	- Mascate (Sultanat d'Oman), 21-22 septembre 2020 (en ligne)

* Connue sous le nom de République arabe unie du 01/03/1958 au 28/09/1961.

** Connue sous le nom de République arabe unie jusqu'au 02/09/1971.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages v
RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	Paragraphes
I. Questions liminaires	
Organisation de la Conférence régionale	1-3
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	4
Nomination du rapporteur	5
Cérémonie d'ouverture	6
Déclaration du Directeur général de la FAO	7-13
Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO	14
Déclaration du Président de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient	15
Déclaration de la porte-parole des organisations de la société civile	16
II. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales	
A. Transformer les systèmes alimentaires pour atteindre les ODD et faire face aux effets de la pandémie de covid-19	17-21
B. Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche	22-23
III. Questions relatives au programme	
A. Rapports de la première et de la deuxième réunion consultative technique régionale	24-25
IV. Autres questions	
A. Recommandations approuvées dans le cadre de la procédure de correspondance écrite	26
B. Déclaration ministérielle	27
C. Date et lieu de la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient	28
V. Conclusion	
A. Adoption du rapport	29
B. Clôture de la Conférence régionale	30-31
Annexes	Pages
Annexe A – Ordre du jour	9
Annexe B – Liste des documents	10-11
Annexe C – Déclaration ministérielle	12-14

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Questions portées à l'attention du Conseil

- *Recommandations approuvées dans le cadre de la procédure de correspondance écrite (paragraphe 26)*
 - Réseau des bureaux décentralisés (Paragraphe 26, a-f)
 - Programme de travail pluriannuel pour 2020-2023 de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (paragraphe 26, g)
- *Résultats et priorités dans la région (paragraphe 25, b)*
- *Date et lieu de la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient (paragraphe 28)*

Questions portées à l'attention de la Conférence

- *Transformer les systèmes alimentaires pour atteindre les ODD et faire face aux effets de la pandémie de covid-19 (paragraphe 20, a-g et 21, a-f)*
- *Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche (paragraphe 23, a-c)*
- *Rapports de la première et de la deuxième réunion consultative technique régionale (paragraphe 25, a-d)*

I. Questions liminaires

Organisation de la Conférence régionale

1. La trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient s'est tenue les 21 et 22 septembre 2020. La session s'est exceptionnellement déroulée à distance, en raison des préoccupations et contraintes en matière de santé publique liées à la covid-19. Cette décision a été prise après consultation, par le Directeur général, du Président de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, du Gouvernement du Sultanat d'Oman et du Groupe régional pour le Proche-Orient. Étant donné que le Règlement général de l'Organisation et le Règlement intérieur de la Conférence régionale présupposent que les sessions de la Conférence régionale se déroulent en la présence physique des participants, les Membres sont convenus de suspendre tout règle incompatible avec la tenue de la réunion en ligne.

2. La Conférence régionale a été organisée sous la forme d'une réunion de niveau ministériel, après seule consultation formelle du pays hôte et du Groupe du Proche-Orient. La réunion des hauts fonctionnaires qui précédait la réunion ministérielle lors des conférences régionales précédentes a été remplacée par deux réunions consultatives techniques régionales, qui se sont déroulées, respectivement, les 20 et 21 janvier 2020 au Caire (Égypte) et les 1, 2, 15 et 23 juillet 2020, sous la forme de réunions en ligne hébergées par le Sultanat d'Oman.

3. La Conférence régionale a réuni 304 participants, dont 13 ministres et trois vice-ministres. Y ont assisté des délégués représentant 29 Membres de la région Proche-Orient (sur un total de 30), trois observateurs, les représentants de 12 organismes du système des Nations Unies et de 13 organisations intergouvernementales, et 32 représentants du secteur privé, d'organisations non gouvernementales, d'institutions de recherche et d'organisations de la société civile. La liste des délégués qui ont participé à la Conférence régionale figure sur la page web de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, à l'adresse: <http://www.fao.org/about/meetings/regional-conferences/nerc35/documents/fr/>.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

4. Les participants ont adopté l'ordre du jour (*annexe A*) et le calendrier de la Conférence régionale, ainsi que les documents présentés à la Conférence régionale, qui ont été mis à la disposition des Membres sur un espace de dialogue régional en ligne et dont la liste figure à l'*annexe B*.

Nomination du rapporteur

5. La fonction de rapporteur a été confiée à M^{me} Wafaa Dikah Hamze, conseillère principale au Ministère libanais de l'agriculture.

Cérémonie d'ouverture

6. M. Saud bin Hamoud bin Ahmed Al-Habsi, Ministre de l'agriculture, de la pêche et des ressources en eau du Sultanat d'Oman, a souhaité la bienvenue aux délégués et aux participants. Il a souligné l'importance stratégique que revêt la Conférence régionale pour le Proche-Orient en ce qu'elle est l'occasion d'examiner les questions de politique et de programme et d'élaborer conjointement une feuille de route destinée à aider les systèmes alimentaires de la région à faire face aux effets de la pandémie de covid-19 et à atteindre les objectifs de développement durable (ODD). M. Al-Habsi a ensuite ouvert officiellement la Conférence régionale.

Déclaration du Directeur général de la FAO

7. M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO, a remercié le Sultanat d'Oman d'avoir accueilli la première session en ligne de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient et d'en avoir assuré une excellente présidence, dans le contexte de la pandémie mondiale de covid-19, ainsi que d'avoir assuré la présidence des réunions consultatives techniques régionales qui ont précédé la Conférence régionale. Il a salué l'approche volontariste de la région, qui a décidé que la Conférence régionale se tiendrait sous forme d'une réunion exclusivement ministérielle afin d'assurer un débat de haut niveau centré sur les priorités, ainsi que l'envisage l'Acte constitutif de la FAO, et que des réunions consultatives techniques régionales seraient organisées pour servir de plateformes à de riches débats sur des questions stratégiques et techniques. Le Directeur général s'est aussi félicité que les représentants du secteur privé et des organisations de la société civile aient été davantage intégrés et consultés, avant et durant la Conférence régionale.

8. Le Directeur général a souligné que les changements qui ont été introduits pour faire des conférences régionales un processus plus dynamique, plus interactif, et plus continu, s'inscrivent dans un ensemble plus vaste de mesures qui sont en train de transformer la FAO. Une série d'ajustements de grande portée, approuvés par le Conseil, contribue à faire de la FAO une organisation plus dynamique et plus efficace, entièrement alignée sur sa vision et son mandat de base, et à créer une organisation agile, au service de ses Membres. C'est pourquoi le Directeur général a établi une équipe de direction centrale constituée des trois directeurs généraux adjoints – l'Économiste en chef, le Scientifique en chef et le Directeur de cabinet. Il a par ailleurs annoncé la nomination de la nouvelle scientifique en chef pour la région, Mme Ismahane El-Ouafi. Il a rappelé que de nouveaux bureaux avaient été créés, à savoir: le Bureau de l'innovation, le Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement, le Bureau des ODD, et le Bureau dont la tâche sera d'apporter une assistance aux petits États insulaires en développement, aux pays les moins avancés et aux pays sans littoral. Le Directeur général a en outre constitué les premiers Comité des femmes et Comité de la jeunesse de la FAO.

9. Le Directeur général a souligné les problèmes causés par la covid-19 en ce qui concerne la sécurité alimentaire et les conditions de vie des populations, en particulier les plus vulnérables. Cette menace s'ajoute aux crises existantes – conflits, catastrophes naturelles, changement climatique, organismes nuisibles et autres ravageurs. Le Directeur général a évoqué le Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19, qui comporte sept priorités clés et qui constitue une réponse véritablement cohérente et unie de l'ensemble de l'Organisation face aux besoins des pays, reliant tous les secteurs de la FAO et mobilisant ses capacités techniques, opérationnelles et normatives et ses capacités en matière de données, à l'appui d'une action aux niveaux mondial et régional et au niveau des pays. Il a néanmoins appelé les Membres à rester centrés sur la réalisation des ODD d'ici à 2030 tout en s'attaquant aux effets de la pandémie.

10. Le Directeur général a rappelé les nouvelles approches adoptées par la FAO, à savoir l'Initiative Main dans la main, une initiative qui relève des pays et est dirigée par eux et qui donne la priorité à ceux qui risquent d'être laissés pour compte, là où la faim et la pauvreté extrêmes s'aggravent. Il a souligné que l'Initiative créait un nouveau modèle de collaboration qui fait appel à un large éventail de partenariats et met à profit les capacités techniques de la FAO et ses moyens en données, afin de déterminer où et comment des actions peuvent être menées pour venir en aide aux plus vulnérables et obtenir le plus de résultat dans la lutte contre la pauvreté et la faim.

11. Le Directeur général a souligné quelques-uns des défis auxquels la région est confrontée – une situation de pénurie d'eau alarmante, la faim qui persiste, mais aussi des niveaux de surpoids et d'obésité croissants, le fossé qui se creuse entre les zones rurales et les zones urbaines, et des poches de faim et de pauvreté profondément incrustées dans de nombreuses régions rurales.

12. Le Directeur général a demandé aux Membres de faire connaître les priorités qu'ils souhaitent voir inscrites dans le nouveau Cadre stratégique de la FAO et de faire part de leurs attentes concernant le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires qui aura lieu en 2021.

13. Enfin, il a remercié chaleureusement M. Abdessalam Ould Ahmed, ancien Sous-Directeur général et Représentant régional, de sa précieuse contribution aux activités de la FAO et des pays de la région.

Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO

14. M. Khalid Mehboob, Président indépendant du Conseil de la FAO, s'adressant à la Conférence régionale, a souligné le rôle tout particulier que celle-ci jouait en matière de définition des politiques et des priorités de la FAO dans la région. Il a noté que la présente session de la Conférence pourrait aussi donner une impulsion à l'action lancée par le Directeur général en faveur de l'innovation et de l'Initiative Main dans la main. M. Mehboob a instamment appelé les Membres à faire en sorte que les priorités régionales soient intégrées comme il convient au nouveau cadre stratégique de la FAO. Il a noté qu'un Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires serait convoqué en 2021 et a reconnu le rôle fondamental de la FAO, qui traduit bien l'importance accordée au mandat principal de la FAO dans le Programme 2030.

Déclaration du Président de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

15. M. Saud bin Hamoud bin Ahmed Al-Habsi, Ministre de l'agriculture, de la pêche et des ressources en eau du Sultanat d'Oman, a félicité le Directeur général pour la nouvelle dynamique qu'il insuffle à la FAO, qui va dans le sens d'une amélioration de l'efficacité de ses programmes et de ses initiatives aux niveaux des pays et des régions. Il a salué la nouvelle approche adoptée par la Conférence régionale pour le Proche-Orient en amont de la réunion ministérielle, qui a permis d'examiner un certain nombre de questions régionales urgentes, notamment i) la transformation des systèmes alimentaires, ii) l'Initiative Main dans la main de la FAO, au service de la concrétisation des objectifs de développement durable, iii) les effets de la pandémie de covid-19 et iv) les défis environnementaux auxquels est confrontée la région. En conclusion, M. Al-Habsi a fait observer que la pandémie de covid-19 avait mis au jour le rôle central de la sécurité alimentaire dans le développement économique des pays de la région.

Déclaration de la porte-parole des organisations de la société civile

16. M^{me} Samah Jabir, du *Palestine Women Workers Union* (Syndicat des travailleuses palestiniennes), a résumé les points de vue des organisations de la société civile (OSC) pour la Conférence régionale, sur la base des résultats des consultations des OSC qui se sont tenues à Casablanca (Maroc), en février 2020, en vue de la Conférence régionale. Elle a souligné que la pandémie de covid-19 montrait le rôle vital des systèmes alimentaires locaux dans la subsistance, le redressement et la souveraineté alimentaire. Elle a insisté sur le rôle important des OSC en matière de développement, a noté que la collaboration entre la FAO et les OSC s'était renforcée dans la région et a appelé à davantage de coopération. M^{me} Jabir a recommandé que les femmes rurales, les pêcheurs, les travailleurs agricoles, les éleveurs pastoraux et les bergers, les artisans, les consommateurs et les jeunes soient plus intégrés à tous les aspects du développement agricole.

II. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales

A. Transformer les systèmes alimentaires pour atteindre les ODD et faire face aux effets de la pandémie de covid-19

17. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le document intitulé «Effets de la covid-19 dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et plan d'intervention de la FAO» et ont noté les messages contenus dans le document, qui a été présenté par M^{me} Elizabeth Bechdol, Directrice générale adjointe de la FAO.

18. Les déclarations prononcées par les ministres figurent à l'adresse:

<http://www.fao.org/about/meetings/nerc35/statements/fr/>

19. Les participants à la Conférence régionale:

- a) ont noté avec préoccupation les graves répercussions de la pandémie de covid-19 et d'autres chocs et crises (notamment les conflits, les invasions de criquet pèlerin, les inondations et les récessions économiques) sur les petits exploitants et d'autres groupes vulnérables, les systèmes alimentaires et les économies des pays de la région;
- b) ont mis en exergue les initiatives et les efforts intensifs menés par les pays de la région afin de faire face aux effets de la covid-19 et de promouvoir l'agriculture durable;
- c) ont souligné qu'il importait de faire du secteur agricole une priorité dans les stratégies nationales et régionales visant à accélérer le relèvement dans le contexte de la pandémie de covid-19;
- d) ont confirmé qu'il fallait de toute urgence transformer les systèmes alimentaires de la région de sorte à garantir la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que la sécurité sanitaire des aliments et à opérer une transition vers une agriculture plus durable et plus résiliente;
- e) ont insisté sur l'importance de l'approche «Un monde, une santé» s'agissant de prévenir les zoonoses et de contenir les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes, et sur le rôle de la FAO dans l'action en faveur de la coopération régionale en la matière;
- f) ont souligné qu'il importait d'apporter un appui aux petits producteurs et à leurs organisations, notamment aux agricultrices et aux jeunes exploitants, au moyen d'outils technologiques qui améliorent la productivité et l'innovation et qui rendent les systèmes agroalimentaires plus efficaces;
- g) ont reconnu le problème de la pénurie d'eau et la vulnérabilité du secteur de l'agriculture au changement climatique et aux phénomènes climatiques extrêmes et ont également reconnu qu'il fallait mettre au point des pratiques agricoles adaptées au changement climatique;
- h) ont souligné que le secteur privé jouait un rôle important et qu'il fallait veiller à ce qu'il contribue activement au renforcement de chaînes de valeur qui soient efficaces, durables, qui n'excluent personne et qui fournissent à tous des aliments nutritifs et sans danger pour la santé;
- i) ont appelé les pays de la région à renforcer leur collaboration et la mise en commun des expériences et des bonnes pratiques et à améliorer la sécurité alimentaire au niveau régional;
- j) ont insisté sur l'importance de l'intégration et des activités relatives à la sécurité sanitaire des aliments au sein même de la région afin d'y faciliter le commerce et les échanges de produits agricoles;
- k) ont reconnu le rôle important du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), une plateforme multipartite qui œuvre à la convergence des politiques, se sont félicités de son approche inclusive, ont souligné l'importance de la prise en main par les pays et ont appelé la FAO, en collaboration avec d'autres parties prenantes au CSA, à aider les gouvernements nationaux et les institutions régionales à mettre en œuvre les orientations du CSA sur les politiques dans le droit fil du Programme 2030, aux fins d'une transformation efficace des systèmes alimentaires.
- l) se sont félicités de l'Initiative Main dans la main de la FAO et s'y sont déclarés favorables;
- m) se sont déclarés favorables au Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19, ainsi qu'aux priorités et résultats régionaux;

- n) se sont également déclarés favorables au processus qui a été proposé en vue d'élaborer le nouveau Cadre stratégique de la FAO présenté par l'Organisation et ont demandé que les priorités régionales soient considérées comme faisant partie intégrante de ce processus;
- o) ont félicité la FAO pour l'aide apportée aux pays de la région, en particulier en ce qui concerne les priorités nationales et les interventions menées pour faire face à la crise de la covid-19 et à la recrudescence actuelle du criquet pèlerin.
20. Les participants à la Conférence régionale ont encouragé les Membres à:
- mieux se préparer aux crises futures, tout en s'attaquant aux facteurs de vulnérabilité structurelle;
 - augmenter les investissements dans l'agriculture, en particulier les investissements responsables qui favorisent la sécurité alimentaire et la nutrition et, dans le même temps, créent des emplois, notamment pour les jeunes et les femmes, soutiennent les chaînes de valeur locales, comblent les écarts entre zones urbaines et zones rurales et promeuvent l'innovation et une bonne gouvernance;
 - établir des fonds fiduciaires régionaux visant à appuyer les mesures d'intervention et de redressement liées à la covid-19, à accélérer la transformation des systèmes alimentaires et à favoriser la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
 - renforcer les partenariats avec le secteur privé et les organisations de la société civile;
 - renforcer le commerce interrégional;
 - faciliter l'acheminement de l'aide alimentaire, afin que les groupes les plus vulnérables y aient accès dans les meilleurs délais;
 - adopter des politiques, des technologies et des outils innovants, afin d'améliorer la durabilité et la productivité de l'agriculture, notamment en exploitant le potentiel des technologies numériques pour créer de nouveaux emplois et de nouvelles possibilités économiques, tout en contribuant à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans la région.
21. Les participants à la Conférence régionale ont demandé à la FAO de/d':
- Définir un protocole clair, afin d'orienter et d'aider les pays de la région dans la lutte contre la covid-19;
 - aider en particulier les pays en ce qui concerne: i) la promotion des innovations; ii) le renforcement de la résilience face aux chocs multiples; iii) les interventions en cas de crise ou de situation d'urgence; iv) la mise en œuvre d'activités innovantes de transformation des produits agricoles; v) la mise en œuvre de l'approche «Un monde, une santé»; vi) l'adoption de normes de sécurité sanitaire des aliments; vii) la lutte contre les ravageurs des plantes et les maladies animales transfrontières; viii) la mise en place d'une agriculture climato-intelligente, de l'agroécologie et d'autres mesures qui renforcent la résilience face au changement climatique;
 - accroître son soutien aux femmes, aux jeunes, aux organisations de producteurs et aux coopératives, ainsi qu'aux groupes vulnérables;
 - aider les pays à mobiliser des ressources et à accéder au financement de l'action climatique;
 - créer des plateformes et des programmes d'apprentissage en ligne, afin de faciliter le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les pays de la région, et de communiquer des informations sur les excédents alimentaires et la demande de manière à faciliter le commerce intrarégional;
 - Contribuer à l'amélioration de la collecte, des analyses et de l'utilisation des données dans des politiques et des programmes fondés sur des données factuelles, ainsi qu'au suivi des effets de la covid-19 sur l'agriculture et les filières alimentaires.

B. Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche

22. Les ministres et les délégués ont apprécié les présentations de M. Máximo Torero Cullen, Économiste en chef de la FAO, sur l'Initiative Main dans la main, et les perspectives qu'il a exposées à ce sujet. Les participants à la Conférence régionale ont reconnu le rôle que l'Initiative Main dans la main pouvait jouer pour ce qui est de renforcer la prise en main et les capacités nationales en vue d'accélérer

les progrès en matière d'élimination de la faim et de la pauvreté et de promouvoir le développement rural, la croissance économique et l'emploi, en particulier pour aider les petits exploitants, les jeunes, les femmes et leurs organisations. Les avantages d'une meilleure utilisation des données et des analyses dans la prise de décisions ont été soulignés et la nouvelle approche souple de l'appariement, qui vise à établir des partenariats multidimensionnels, a été accueillie favorablement. Les délégués se sont dits favorables à un élargissement de l'Initiative Main dans la main, afin de renforcer l'appui de la FAO aux pays dans la lutte contre la pandémie de covid-19 et ses effets.

23. Au cours de leurs délibérations, les participants à la Conférence régionale:
- a) ont approuvé l'Initiative Main dans la main de la FAO et ont noté que celle-ci arrivait à point nommé et qu'elle était dirigée par les pays, novatrice et indispensable dans la région;
 - b) ont appelé à renforcer les partenariats entre les diverses parties prenantes, dans le cadre de l'Initiative Main dans la main;
 - c) ont noté qu'il était important d'offrir aux jeunes des possibilités de s'engager dans le secteur agricole et de permettre aux petits exploitants d'accéder aux systèmes de financement, notamment d'accéder aux assurances agricoles et à l'aide aux entrepreneurs, ainsi que de promouvoir le dialogue sur les politiques dans le cadre de l'Initiative Main dans la main.

III. Questions relatives au programme

A. Rapports de la première et de la deuxième réunion consultative technique régionale¹

24. Les participants à la Conférence ont pris note des rapports de la première et de la deuxième réunion consultative technique régionale, tenues respectivement les 20 et 21 janvier 2020 sur le thème «Transformer les systèmes alimentaires pour atteindre les objectifs de développement durable» et durant la période du 1^{er} au 23 juillet 2020 sur le thème «Faire face aux effets de la pandémie de covid-19 sur l'agriculture et la sécurité alimentaire dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord», qui ont été présentés à la Conférence par M^{me} Wafaa Dikah Hamze, le rapporteur des deux réunions.

25. Les participants à la Conférence régionale:
- a) ont adopté les rapports de la première et de la deuxième réunion consultative technique régionale (disponibles aux adresses <http://www.fao.org/3/nd676fr/nd676fr.pdf> et <http://www.fao.org/3/nd677fr/nd677fr.pdf>);
 - b) ont approuvé les recommandations issues de la première et de la deuxième réunion consultative technique régionale, notamment les recommandations sur les priorités et résultats dans la région;
 - c) se sont félicités de la nouvelle approche que constituent les réunions consultatives techniques régionales et ont noté les avantages que présentent ces consultations multipartites et les dialogues interactifs;
 - d) ont recommandé que les réunions consultatives techniques régionales fassent partie intégrante des futures conférences régionales, en tant que comités préparatoires.

¹ NERC/20/INF/22 - <http://www.fao.org/3/nd676fr/nd676fr.pdf>
et NERC/20/INF/23 - <http://www.fao.org/3/nd677fr/nd677fr.pdf>

IV. Autres questions

A. Recommandations approuvées dans le cadre de la procédure de correspondance écrite

26. Les documents sur le Réseau des bureaux décentralisés (NERC/20/3) et le Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (NERC/20/7) ont été communiqués aux Membres sur l'espace de dialogue régional en ligne, avant la Conférence régionale, et les observations des Membres ont été recueillies. Dans ce cadre, les participants à la Conférence régionale:

- a) se sont dits favorables aux efforts menés par la Direction pour renforcer les délégations d'autorité et la décentralisation des prises de décision dans les domaines administratif et programmatique, notamment en matière de ressources humaines et d'achats, en vue d'améliorer l'exécution globale du Cadre de résultats stratégiques et à être à la hauteur des ambitions affichées dans le Programme 2030;
- b) ont demandé à la FAO de continuer d'adapter le modèle d'activité de ses bureaux décentralisés, compte tenu en particulier du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement;
- c) ont appelé la FAO à continuer de renforcer ses capacités techniques et d'intégrer les politiques aux niveaux régional et sous-régional, afin que l'Organisation joue un rôle moteur dans la réalisation des ODD concernés dans la région, notamment ceux dont elle est garante, et à contribuer efficacement aux nouveaux cadres de coopération des Nations Unies et à l'analyse commune de pays, notamment au moyen de la plateforme de données créée dans le cadre de l'Initiative Main dans la main;
- d) ont demandé à la FAO de passer à une approche programmatique complète au niveau décentralisé afin de mieux démontrer sa précieuse contribution à la réalisation des ODD, conformément aux recommandations formulées dans l'évaluation du Cadre de résultats stratégiques de la FAO;
- e) se sont dits favorables à ce que la FAO poursuive son engagement dans la mise en œuvre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement aux niveaux régional et national et formule des indications sur l'orientation stratégique de la FAO en ce qui concerne sa proposition de valeur dans la région;
- f) ont demandé à la FAO d'évaluer, de mettre en évidence et de saisir les nouvelles possibilités offertes par le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement aux niveaux national et régional, en s'appuyant sur l'expérience et les connaissances pratiques acquises en collaboration avec d'autres partenaires, en particulier les organismes ayant leur siège à Rome;
- g) ont approuvé le Programme de travail pluriannuel pour 2018-2021 de la Conférence régionale pour le Proche-Orient.

B. Déclaration ministérielle

27. Les participants à la Conférence régionale ont adopté la Déclaration ministérielle, dont le texte figure à l'*annexe C*.

C. Date et lieu de la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

28. Aucun Membre n'ayant officiellement proposé d'accueillir la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, qui doit se tenir en 2022, les participants ont demandé au Groupe régional pour le Proche-Orient de trouver un accord sur la date, le lieu, le président et les vice-présidents de la trente-sixième session, en consultation avec le Directeur général, avant la fin de l'année 2020.

V. Conclusion

Adoption du rapport

29. La Conférence a adopté le rapport à l'unanimité, tel que l'a présenté le rapporteur.

Clôture de la Conférence régionale

30. Au nom du Gouvernement d'Oman, le Ministre de l'agriculture, de la pêche et des ressources en eau du Sultanat d'Oman a remercié le Directeur général, le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, le Bureau de la FAO à Oman et les participants pour leurs contributions constructives, qui ont permis d'assurer le succès de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient. Il a ensuite déclaré la Conférence close.

31. Les participants ont exprimé leur sincère gratitude au Gouvernement d'Oman et à la FAO pour l'efficacité avec laquelle la trente-cinquième session de la Conférence régionale avait été conduite et organisée.

Annexe A. Ordre du jour

RÉUNION MINISTÉRIELLE

21 septembre 2020

I. QUESTIONS LIMINAIRES

- 1) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
- 2) Nomination du rapporteur
- 3) Déclaration du Directeur général de la FAO
- 4) Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO
- 5) Déclaration du Président de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

II. QUESTIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET À LA RÉGLEMENTATION RÉGIONALES ET MONDIALES

- 6) Transformer les systèmes alimentaires pour atteindre les ODD et faire face aux effets de la pandémie de covid-19
- 7) Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche

III. QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME

22 septembre 2020

- 8) Déclaration du porte-parole de la Consultation de la société civile
- 9) Brève présentation, par le rapporteur, des rapports de la première et de la deuxième réunion consultative technique régionale en vue de la trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient
- 10) Date et lieu de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient
- 11) Élection du président et des vice-présidents de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient
- 12) Examen et adoption du rapport

Annexe B. Liste des documents

QUESTIONS À L'EXAMEN

NERC/20/1 Rev.3	Ordre du jour provisoire annoté
NERC/20/2	Résultats et priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
NERC/20/2 WA1	Vue d'ensemble des programmes stratégiques de la FAO
NERC/20/2 WA2	Contribution des résultats dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord aux objectifs stratégiques de la FAO pendant l'exercice biennal 2018-2019
NERC/20/2 WA3	Planification et programmation de la FAO par pays dans le cadre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement
NERC/20/2 WA4	Évaluation des résultantes de l'Organisation 2019 – Résultats dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
NERC/20/2 WA5	Informations actualisées sur l'élaboration du nouveau Cadre stratégique
NERC/20/3	Réseau des bureaux décentralisés
NERC/20/4	Situation de la sécurité alimentaire dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord: adapter les systèmes alimentaires à l'accroissement des populations urbaines
NERC/20/5	Bâtir des communautés agricoles résilientes pour stimuler les économies locales et promouvoir l'emploi rural
NERC/20/6	Assurer la durabilité de l'environnement dans le contexte de la pénurie d'eau et du changement climatique
NERC/20/7	Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour le Proche-Orient
NERC/20/8	Effets de la covid-19 dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et plan d'intervention de la FAO

POUR INFORMATION

NERC/20/INF/1 Rev.1	Note d'information
NERC/20/INF/2 Rev.2	Calendrier provisoire
NERC/20/INF/3 Rev.2	Liste provisoire des documents
NERC/20/INF/4	Déclaration du Directeur général de la FAO
NERC/20/INF/5	Récapitulatif des recommandations émanant des commissions régionales et des principales réunions organisées dans la région

	Proche-Orient en ce qui concerne: i) les questions de politique et de réglementation; et ii) les questions de programme et de budget
NERC/20/INF/6	Appui de la FAO aux pays en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)
NERC/20/INF/7	Année internationale de la santé des végétaux (2020)
NERC/20/INF/8	L'innovation dans l'agriculture et dans les systèmes alimentaires au service de la réalisation des objectifs de développement durable
NERC/20/INF/8 WA1	Innovation dans le secteur agricole et dans les systèmes alimentaires pour atteindre les ODD – Note sur la covid-19
NERC/20/INF/9	Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale
NERC/20/INF/10 Rev.1	Gestion du charançon rouge du palmier dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
NERC/20/INF/11	Déclaration du Président de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient
NERC/20/INF/12	Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO
NERC/20/INF/13	Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
NERC/20/INF/14	Déclaration du porte-parole de la Consultation de la société civile
NERC/20/INF/15	Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)
NERC/20/INF/16	Révision de la Stratégie et vision relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition
NERC/20/INF/17	Évaluation des pertes et des gaspillages de nourriture liée à la méthode d'analyse des pertes de denrées alimentaires
NERC/20/INF/18 Rev.1	Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires
NERC/20/INF/19	Rapport de synthèse des évaluations antérieures dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
NERC/20/INF/20 Rev.2	Initiative Main dans la main de la FAO – Une nouvelle approche
NERC/20/INF/21	L'innovation numérique au service de la promotion de l'agriculture 4.0 dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
NERC/20/INF/22	Rapport de la première réunion consultative technique régionale en vue de la trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient
NERC/20/INF/23	Rapport de la deuxième réunion consultative technique régionale en vue de la trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

Annexe C. Déclaration ministérielle

Nous, Ministres et Chefs de délégation du Proche-Orient réunis à l'occasion de la trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, tenue en ligne les 21 et 22 septembre 2020;

Constatant avec une profonde préoccupation la progression de la pandémie de covid-19 et ses effets sur la santé, l'emploi, le bien-être, la sécurité alimentaire et la nutrition des populations de notre région;

Prenant acte des efforts extraordinaires déployés par les gouvernements de la région pour faire face à la pandémie de covid-19, au moyen d'un ensemble de mesures et d'initiatives socioéconomiques et logistiques axées sur l'innovation et relatives au commerce;

Demeurant extrêmement préoccupés par l'évolution de la faim et de la malnutrition dans la région, déjà en hausse avant la pandémie, et par les difficultés croissantes auxquelles la région est confrontée du fait des conflits, du changement climatique, de la pénurie d'eau, de la dégradation des terres, de l'appauvrissement de la biodiversité et de l'érosion de la résilience, ainsi que de la mauvaise alimentation et de la montée des maladies non transmissibles;

Conscients du fait que la région dépend de plus en plus des importations alimentaires pour fournir à sa population en augmentation les aliments dont elle a besoin;

Reconnaissant que l'emploi, et plus particulièrement l'emploi des jeunes, est l'un des principaux défis que la région doit relever et qu'il est nécessaire de créer des emplois ruraux de meilleure qualité et en plus grand nombre dans le secteur agroalimentaire;

Inquiets de voir l'écart se creuser dans les conditions de vie entre les zones rurales et les zones urbaines;

Reconnaissant l'importance des petits agriculteurs familiaux et des artisans pêcheurs et de leurs organisations, et la nécessité d'apporter un appui à ces organisations et de leur donner des moyens d'action de sorte qu'elles puissent contribuer efficacement à l'économie de nos pays;

Reconnaissant le rôle central que jouent les femmes tout au long de la chaîne de valeur alimentaire et la nécessité de renforcer leur autonomie économique et sociale en leur garantissant un accès équitable aux ressources, aux actifs, aux débouchés professionnels, aux marchés, aux services, aux connaissances, aux institutions et aux processus décisionnels;

Soulignant le caractère interdépendant de la santé, de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de l'environnement et de l'énergie, au service du développement, de la stabilité et de la paix dans la région;

Reconnaissant qu'il est indispensable de transformer radicalement les systèmes alimentaires de la région pour relever les défis susmentionnés et, partant, réaliser nombre des objectifs de développement durable (ODD);

Nous, Ministres et Chefs de délégation de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient,

1. **Félicitons** M. QU Dongyu pour les initiatives qu'il a prises depuis son élection au poste de Directeur général de la FAO, en juin 2019, et pour sa détermination à renforcer et à revitaliser celle-ci pour en faire une organisation technique spécialisée œuvrant au développement, qui soit souple et dynamique;
2. **Réaffirmons** le rôle vital que la FAO joue s'agissant d'établir des normes et de produire des informations et des analyses à l'appui de politiques, d'investissements et de programmes de terrain fondés sur des éléments factuels, qui sont essentiels pour transformer les systèmes alimentaires de la région, renforcer les capacités, la productivité et la résilience des petits agriculteurs, et satisfaire

les besoins immédiats des populations vulnérables dans les pays en proie à des conflits ou à des crises;

3. **Saluons** la réaction rapide de la FAO face à la pandémie de covid-19, le rôle de chef de file qu'elle a joué dans le maintien en fonctionnement des filières alimentaires mondiales, les efforts qu'elle n'a cessé de déployer pour placer l'alimentation et l'agriculture au centre des stratégies socioéconomiques adoptées dans le contexte de la covid-19 et sa participation précoce au Plan de réponse humanitaire global covid-19;
4. **Faisons nôtres et approuvons** les domaines d'action prioritaires régionaux de la FAO qui concernent l'aide apportée aux pays pour transformer leurs systèmes alimentaires et réaliser ainsi les ODD, et demandons à l'Organisation de tenir compte de ces priorités régionales dans la révision de son Cadre stratégique, dont la nouvelle version sera soumise à la Conférence de la FAO en juin 2021;
5. **Approuvons également** le programme global d'intervention et de redressement élaboré par la FAO dans le contexte de la covid-19 et le plan d'action régional qui l'accompagne, et confirmons que les domaines d'action prioritaires retenus sont à la fois extrêmement pertinents et en accord avec les besoins et les priorités des pays de la région;
6. **Soulignons** combien il est important que la solidarité régionale et mondiale soit à l'œuvre face à la covid-19 et demandons à la FAO d'élaborer un plan d'action basé sur les priorités proposées et de poursuivre les efforts de mobilisation de ressources en travaillant avec les pays à la création d'un fonds fiduciaire régional de solidarité pour lutter contre la covid-19 et rendre les systèmes alimentaires plus résilients;
7. **Nous réjouissons** de la participation du secteur privé, de la société civile et d'autres acteurs non étatiques à la session de la Conférence régionale, étant donné leur rôle fondamental dans la réalisation des ODD et dans le plan d'intervention face à la covid-19 et sachant que la collaboration avec eux se fonde sur des intérêts partagés et complémentaires et sur la responsabilité mutuelle, l'objectif étant d'obtenir des résultats concrets, mesurables et suivis d'effets à l'appui de la réalisation des ODD;
8. **Saluons et approuvons** l'initiative Main dans la main en tant que partenariat-cadre qui promeut et renforce la coopération bilatérale et multilatérale pour la transformation des systèmes alimentaires, encourage l'innovation et les technologies dans les systèmes alimentaires et agricoles, mobilise des ressources et favorise la solidarité en vue d'accélérer la réalisation des ODD, en particulier les ODD 1 et 2;
9. **Reconnaissons** le rôle important que joue le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en tant que plateforme multipartite pour la convergence des politiques, saluons son approche inclusive, soulignons l'importance de la prise en main et de la mise en œuvre de ses produits par les pays, et appelons la FAO à aider les gouvernements et les institutions régionales, en collaboration avec les autres parties prenantes du CSA, à appliquer les orientations du CSA relatives aux politiques, qui s'inscrivent dans le droit fil du Programme de développement durable à l'horizon 2030, afin de transformer efficacement les systèmes alimentaires;
10. **Exhortons** les pays et les partenaires, y compris les institutions financières internationales, le secteur privé, la FAO et les autres organismes des Nations Unies, à assurer plus d'investissements en vue d'accélérer la transformation des systèmes alimentaires et de leur faire prendre la voie de la durabilité et de l'inclusion, notamment grâce au développement de chaînes de valeur tenant compte des questions de parité hommes-femmes, à l'innovation technologique pour tous, au développement du numérique, qui permet de mettre en relation les agriculteurs et leurs organisations avec les marchés, et à des initiatives ciblées qui promeuvent l'autonomisation socioéconomique des populations rurales, en particulier des femmes et des jeunes;

11. **Confirmons** notre détermination à renforcer davantage encore la collaboration régionale afin de relever efficacement les défis communs, y compris en ce qui concerne la sécurité alimentaire et la nutrition, la pénurie d'eau, le changement climatique et les organismes nuisibles et maladies transfrontières, en mobilisant en temps voulu l'appui nécessaire pour atténuer les effets négatifs de leur apparition;
12. **Remercions** Sa Majesté le Sultan d'Oman, Haitham bin Tarik, le Gouvernement d'Oman et M. Saud Hamoud Al-Habsi, Ministre de l'agriculture, de la pêche et des ressources en eau du Sultanat d'Oman, ainsi que les membres de son équipe, pour l'excellente organisation de cette trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient.

Mascate, le 21 septembre 2020